

BLOC-NOTES BLOC-NOTES BLOC-

Dernières parutions

LE PROFILAGE DES POPULATIONS. DU LIVRET OUVRIER AU CYBERCONTRÔLE

Le titre de l'ouvrage *Le profilage des populations. Du livret ouvrier au cybercontrôle* annonce le choix des auteurs de revenir sur l'historiographie du sujet dans un cadre théorique solide en sciences humaines et sociales. Sept chapitres déclinent une histoire des techniques de surveillance et de contrôle. Il semble que les auteurs, comme bien d'autres, ne fassent pas la distinction, générant un glissement entre les deux notions. Or le contrôle peut être considéré en amont, tandis que la surveillance opère en aval, pour notamment vérifier l'opérationnalité du contrôle, voire pour réajuster.

Cette option historique n'empêche pas une approche critique de la tension entre émancipation et aliénation ou plus politiquement entre liberté et sécurité.

Une temporalité assez lente de l'écriture soutient la lecture d'un processus qui s'inscrit sur le temps long, et met à distance les discours actuels sur le big data, comme si le prononcer suffisait pour agiter les colères et inquiétudes passagères, vite balayées par les usages numériques quotidiens.

L'écriture s'inscrit par ailleurs dans une démarche pédagogique d'auteurs expérimentés en matière d'enjeux géopolitiques et socio-politi-

ques. Ainsi le lecteur entre aisément dans un ouvrage, qui sait se rendre indispensable pour engager et poursuivre la réflexion sur l'informatisation sociale, voire sur les relations entre technologies et société.

Dès le premier chapitre, le ton est donné, les auteurs ancrent leur analyse dans de grandes références (Braudel, Marx, Lefèbvre, Foucault...) et dans une connaissance des documents, notamment politiques.

Au fil des chapitres, nous lisons les problématiques relatives aux techniques de contrôle et surveillance, tels les libertés individuelles, le travail, les conceptions des populations (masse, sujets sociaux, individus...). Mais ce qui est à souligner, c'est l'analyse, menée par les auteurs, de l'inextricable lien entre ces techniques et la sphère politique. Ainsi, des éléments connus de tous resurgissent pour saisir l'ancrage du contemporain en prise avec des technologies invasives. L'incontournable question de la démocratie, dans un contexte de démultiplication de techniques et technologies de l'information et de la communication potentiellement liberticides, réapparaît alors, non pas uniquement à travers la position des auteurs, mais par le truchement d'une étude fine des acteurs impliqués dans la « fabrique des données ». Reviennent alors à la mémoire tant d'éléments clés qui font l'histoire de ces techniques ; cet ouvrage nous guide vers la démonstration d'une société où les techniques, devenues technologies, sont intrusives, et où les grands acteurs institutionnels, de l'armée, à la

recherche, en passant par l'industrie, et bien entendu l'Etat, sans obligatoire stratégie de concordance et coordination agissent en faveur de la mise en œuvre de ces technologies. Les résistances sociales, scientifiques ne sont pas oubliées, bien qu'elles ne nous apparaissent pas faire le poids face aux politiques sécuritaires, économiques, stratégiques qui orchestrent les sociétés humaines. Est-ce dû au traitement de celles-ci dans l'ouvrage ou à leur histoire dans la société ?

Harold Innis permet de parachèver la démonstration des auteurs relative à la très longue histoire des technologies de l'information et de la communication dans la société. La fin de l'ouvrage démontre au lecteur l'importance de l'acceptabilité sociale des technologies de surveillance dans le cadre d'une société de la visibilité, dans une tyrannie de la transparence. On se surprend à comprendre que nous cochons la case (opt in) pour accepter les conditions d'utilisation de nos données pour négocier nos usages dans des environnements liberticides !

***Le profilage des populations.
Du livret ouvrier au cybercontrôle***
Mattelart Armand, Vitalis André
La Découverte, 2014, 223 p.

L'AFFAIRE SNOWDEN COMMENT LES ÉTATS-UNIS ESPIONNENT LE MONDE

Voilà un livre qui complète parfaitement ce que la presse nous distille un peu plus chaque jour sur ce qu'on appelle « l'affaire Snowden ». Beaucoup croient que la surveillance d'Internet et des télécommunications mondiales est le développement d'une politique sécuritaire en réponse aux attentats du 11 septembre 2001. Mais en fait, ce qui a interpellé

Edward Snowden, et ceux qui ont relayé ses informations dans la presse, c'est l'emballement du système de surveillance institué par la NSA. Celle-ci est née après la seconde guerre mondiale, en pleine guerre froide, pour surveiller les communications du bloc soviétique. Puis progressivement, même les autres pays du camp occidental ont été mis sur écoute, et bien que ses statuts le lui interdisent, les communications intérieures des Etats-Unis ont été incluses dans le périmètre d'action de la NSA et des différents organismes qu'elle contrôle. En cela, la NSA est aidée par son allié anglais, le GCHQ qui, après avoir participé au réseau de surveillance Echelon, s'est spécialisé dans la surveillance des câbles sous-marins par lesquels transitent les flux de données Internet et une partie des communications téléphoniques mondiales. En France, la DGSE a mis en place depuis fort longtemps son propre système d'espionnage et qui échange des informations avec les services anglais et américains.

Antoine Lefébure qui a été à l'initiative d'une revue critique des médias *Interférences* et a participé au mouvement des radios libres dans les années 1980 replace les révélations d'Edward Snowden dans la perspective d'un demi siècle de contrôle des Etats (et en particulier du plus puissant d'entre eux) sur les communications mondiales : « *La mise à jour par Snowden du rôle de la NSA ne m'a pas surpris sauf... par son ampleur inégalée.* »

Avec quelques découvertes de taille comme la participation des multinationales américaines de l'industrie informatique et d'Internet (Apple, Microsoft...) à la surveillance généralisée des réseaux. Il semble qu'elles aussi sous-estimaient grandement l'action de la NSA et de ses agences. Ces révélations peuvent entraîner une perte de confiance de la part de

leurs clients d'où leurs réactions outragées. Les gouvernements européens et leur exécutif ont aussi appris à leurs dépens qu'ils étaient espionnés au plus haut niveau. Internet et les principes qui l'ont fondé, ont été « sabotés » par la NSA et la réparation du réseau des réseaux sera une œuvre de longue haleine.

**L'affaire Snowden –
Comment les États-Unis
espionnent le monde**
Antoine Lefébure
La Découverte,
Paris, 2014, 275 p.

RETOUR SUR INTERNET. CHANGER L'ESPACE, CHAN- GER LA SOCIÉTÉ

À l'occasion de la parution aux éditions Fyp de l'ouvrage *Les Fins d'Internet*, de Boris Beade, *Terminal* revient sur son premier ouvrage, *Internet. Changer l'espace, changer la société*, publié en 2012, également chez Fyp. Alors que ce premier ouvrage s'attachait à montrer la radicalité des transformations spatiales et sociales engagées avec l'essor d'Internet, *Les fins d'Internet* sonne comme un cri d'alarme face aux dangers qui pèsent sur la capacité d'Internet à répondre aux espoirs que sa diffusion avait suscités.

Quelles étaient ces promesses ? La démonstration faite en trois chapitres dans *Internet. Changer l'espace, changer la société*, issue en partie de sa thèse de géographie, consistait à mettre en lumière les fondements techniques du protocole IP qui induisent un bouleversement des modes d'interaction. Considérant, avec d'autres géographes, la distance comme un obstacle à l'interac-

tion sociale, et le lieu comme une espèce d'espace au sein duquel l'interaction peut « avoir lieu » car la distance n'y est pas pertinente, Boris Beade cherche à démontrer qu'Internet est un « espace, réel et actuel ». C'est l'affirmation qui donne son titre au premier chapitre : « Internet est un espace ». Un espace réel, ce qu'occulte sa qualification courante de « virtuel », dont Beade rappelle que le sens premier est celui de « potentiel », à rebours de l'acception commune qui entretient la confusion entre virtuel et immatériel. Pour être immatérielles, les interactions « ayant lieu » sur Internet n'en sont pas moins réelles, et actuelles. Internet est aussi virtuel que la ville qui maximise les potentialités d'interaction et permet d'en actualiser un grand nombre, créant ainsi des lieux multiples au sein de cet espace immatériel. En explorant une série de pratiques d'interactions sociales passant par Internet (lecture et contribution sur Wikipedia, échanges sur Facebook, recherche sur Google, rencontres sur Meetic, etc.), il montre que ces sites sont des lieux réticulaires, c'est-à-dire des espaces pour lesquels la non-pertinence de la distance est fondée sur la connexité (p. 51), par opposition aux espaces dit « territoriaux » dont la contiguïté fonde la pertinence de la distance (ou sa non-pertinence lorsque l'interaction peut « avoir lieu »).

Rendre intelligibles les nouvelles modalités de la création du lieu implique de prendre au sérieux la spatialité d'Internet non seulement dans sa dimension matérielle (bien mise en évidence par la géographie des réseaux), mais aussi pour les interactions qu'il permet dans un espace immatériel. Pour appréhender dans toute sa radicalité l'impact d'Internet sur notre capacité à agir, Boris Beade insiste en effet sur la nécessité de se défaire de la conception

matérialiste de l'espace qui prédomine encore dans les sciences sociales, y compris chez les géographes, malgré les apports de Leibniz et de Kant. L'espace n'est pas un support préexistant à toute expérience humaine au sein duquel nous déployons nos activités, mais l'ordre des coexistences. Il est « *une des dimensions de la société correspondant à l'ensemble des relations que la distance établit entre différentes réalités* », comme le définit, dans le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Jacques Lévy, auquel se réfère Boris Beaudé pour penser l'espace.

Or, ce qu'Internet introduit – à la suite d'une série continue d'innovations techniques, qui, de la roue à l'avion, en passant par l'écriture, le livre imprimé et le télégraphe, ont changé la manière dont les hommes, les objets et les idées circulent –, c'est précisément une transformation de l'ordre des coexistences. Internet, au même titre que les techniques de transport ou que toute technique de communication à distance est une « *technique de l'espace* » dans le sens où elle permet à l'interaction sociale d'avoir « *lieu* ».

Pour mesurer l'ampleur du bouleversement opéré par Internet dans l'agencement des distances et des proximités, Boris Beaudé met en évidence ce que ses propriétés permettent de réaliser. Théoriquement outillé par Jacques Ellul et Gilbert Simondon sur la nature du changement technique et du changement social, dont il rappelle qu'ils sont consubstantiels, il consacre les chapitres deux et trois à explorer la manière dont les différents dispositifs de communication du protocole IP, et essentiellement le Web (même s'il n'oublie pas que nous interagissons sur Internet également par d'autres protocoles) transforment notre espace, donc notre capacité

d'agir et notre société.

Dans le deuxième chapitre, il s'attache à montrer qu'Internet, « *l'un des puissants espaces qui organisent le monde contemporain* » nous offre la possibilité de « *se donner un espace commun* », titre du chapitre. De manière inédite, il est aujourd'hui possible de coordonner des acteurs à l'échelle mondiale. Égrenant quelques exemples de « *hauts lieux* » (au sens fort) d'Internet, ce chapitre est également l'occasion de pointer les risques de l'hypercentralisation d'Internet dans les mains de quelques acteurs privés, autrement appelée la « *colonisation de l'espace réticulé* ». La section de chapitre sur la « *géographie de Google Chrome* » (« *l'un des plus vastes panoptiques du Monde* ») et plus particulièrement le développement sur la bataille pour la position dominante des navigateurs éclaire de manière originale cet enjeu stratégique. Le navigateur, « *l'une des principales médiations entre individus et Internet [...] est l'interface fondamentale entre l'espace territorial et l'espace d'Internet. [...] Contrôler le navigateur, potentiellement, c'est pouvoir intervenir sur la forme, sur l'interaction, sur la communication, [...] c'est avoir la possibilité de créer des relations privilégiées vers des espaces particuliers* » (p. 108).

Le troisième chapitre revisite de manière plus conventionnelle les facettes prometteuses, parfois pernicieuses d'Internet (modèles économiques cachés derrière la gratuité, enjeux des big data, de la maîtrise de l'information privée, etc.) et débouche sur une section consacrée à « *l'hybridation de l'espace* ». L'ouvrage se conclut sur les enjeux de la régulation politique d'Internet.

**Internet : changer l'espace,
changer la société**

Boris Beaudé
Fyp éditions, 2012, 256 p.

LES FINS D'INTERNET

La dimension politique de cet espace qu'ouvre Internet, mise en évidence dans ce premier ouvrage, gagne en visibilité dans le nouvel essai de Boris Beauce, *Les fins d'Internet*. Le titre s'entend dans le double sens des finalités d'Internet (initialement perçues comme émancipatrices pour l'humanité) et de la perspective de la disparition d'Internet comme l'horizon espéré d'un espace mondial commun.

Les six chapitres sont construits sur cette figure de l'asymétrie entre les finalités initiales d'Internet et la perversion dont elles font l'objet, signant la fin d'Internet tel qu'on a pu le rêver (citons par exemple les trois derniers chapitres : « *de la gratuité à la propriété* », « *de la résilience à la vulnérabilité* », « *de la décentralisation à l'hypercentralité* ». On peut, bien sûr, souligner ce que cette figure de la symétrie pervertie a de construit, en rappelant qu'Internet oscille entre les polarités de ces différentes logiques depuis ses débuts.

Reste que l'on comprend bien, à l'issue de la conclusion, intitulée « de la neutralité du Net à la neutralisation d'Internet », que le magnétisme l'emporte vers les pôles qui remettent en question la capacité d'Internet à proposer un espace de liberté et partage à l'échelle mondiale.

La force de ce court essai (95 pages) est de s'appuyer sur la conception de l'espace résumée plus haut, pour analyser en géographe les enjeux, bien connus et bien décrits par ailleurs, des évolutions d'Internet : menaces sur la neutralité d'Internet, sur le respect de la vie privée, censure des États sur Internet, contradictions posées par la souveraineté des juridictions nationales pour appréhen-

der un espace qui transcende les frontières. Boris Beauce pose la question de l'espace légitime du politique à l'heure d'Internet : cet espace laissait entrevoir l'horizon politique d'une gouvernance mondiale, mais les logiques à l'œuvre réintroduisent des frontières sur Internet, le partitionnent en autant d'intranets, remettant en cause la neutralité revendiquée par ses pionniers.

La grille de lecture spatiale d'Internet que Boris Beauce a développée dans son premier ouvrage propose des perspectives nouvelles pour saisir les enjeux de la maîtrise démocratique de cet espace. Internet change assurément l'espace et la société ; Boris Beauce prend la mesure, à travers ses deux ouvrages, de l'importance de maîtriser l'agencement de cet espace.

Les fins d'Internet.
Boris Beauce
fyp éditions, 2014, 96 p.

LE NUMÉRIQUE. ÉCONOMIE DU PARTAGE ET DES TRANSACTIONS

Le numérique, cet adjectif rugueux élevé à la dignité d'un substantif impérial, qualifiait la nature de phénomènes tombés à l'orée du nouveau siècle dans une potion magique, celle des bits. De vieux mots y trouvaient l'éclat d'une nouvelle couleur (messagerie, livre et réseaux sociaux numériques...) sous le soupçon d'une mutation radicale (la révolution numérique). Puis, à force d'être accolé à toutes les activités, à toutes les relations sociales (même amoureuses), le numérique est devenu leur être même : dans la santé, le commerce, l'automobile, les amitiés... Un être générique autour duquel se recompose ce qu'il qualifiait auparavant. Un monde en soi, syncrétisme d'un sys-

tème technique, d'effets propres (de réseau), de marchés singuliers, de potentialités sociales inouïes et d'arcanes institutionnelles.

Bien des chercheurs ont exploré ce nouveau domaine et continuent de le faire. Les travaux se sont multipliés dans les différentes disciplines des sciences sociales. Il fallait toutefois avoir la patience et le courage d'en faire le tour car les thèmes sont variés et les angles multiples.

Godefroy Dang Nguyen et Sylvain Dejean nous livrent ainsi une somme, bien nommée *Le Numérique*, produit d'un voyage au long cours et de leurs connaissances étendues. Un tour de force, à l'image de ce tableau en couverture qui nous montre un quidam parvenu en haut d'une montagne et qui tente de capter un paysage tourmenté et nuageux au moyen d'un cadre dérisoire, supposé numérique. Chapeau donc et pour la profondeur et l'étendue du livre, et pour l'ironie de soi.

Entre quelles mains confier ce livre ? Nul besoin d'être économiste de profession, sociologue, juriste, ou encore ingénieur pour en comprendre les développements, même si chacune de ces professions y trouvera une utile synthèse, notamment sur les aspects qu'elles maîtrisent le moins. Les étudiants l'utiliseront comme un manuel.

Les lecteurs désirant s'éclairer sur le numérique y trouveront des clefs d'analyse, fort bien illustrées à l'aide d'encarts. Le débat public y gagnera en qualité pour qui prendra la peine de se plonger dans le livre car nombre de discussions actuelles sur le numérique ressassent jusqu'à saturation les mêmes arguments tissés de blogs sommaires, de postures médiatiques et de lobbies multidirectionnels. Dang Nguyen et Dejean reprennent le style de livre

inauguré par le fameux ouvrage de Varian et Shapiro (*Information Rules*) de 1999. Ils rendent ainsi accessibles, sous une forme synthétisée, des travaux pointus et dispersés de recherche ; avec un registre beaucoup plus étendu car ils embrassent des travaux très variés.

Le livre propose sept chapitres. Le premier met en place les concepts de base de l'information et des connaissances. Le second traite des réseaux sociaux et effets de réseau, sous les angles économique et sociologique, deux aspects présentés souvent de manière disjointe. Le troisième décrit le système technique numérique. Sous le titre *Numérique et Société*, le quatrième chapitre traite de la « vie numérique » et de son rapport à la « vie réelle » sous les deux facettes complémentaires de l'identité de soi (identité numérique) et de son rapport aux autres (coordination, entraide, partage...).

Ce chapitre repose largement sur les travaux sociologiques. Le cinquième chapitre propose une analyse de la transformation des marchés et des rapports de concurrence sous l'influence du numérique. Le sixième chapitre nous informe sur les chicanes de la gouvernance d'Internet et plus largement de la régulation du secteur du numérique. Le dernier chapitre nous offre une analyse des aspects géographiques : le rapport du numérique aux territoires.

Chaque lecteur entrera dans ce livre selon ses désirs et son humeur. J'ai pour ma part particulièrement apprécié les deux chapitres qui peuvent sembler les plus ingrats du livre, celui sur le système technique et celui sur les institutions. On a tous en tête des éléments de connaissance dispersés sur ces deux questions, mais on serait bien incapable de les intégrer dans une présentation claire et

systematique. Le système technique est décrit de manière fine et simple, à l'opposé du discours abscons et entendu qu'on trouve chez les « *initiés* », en particulier chez ceux qui militent pour « *l'ouverture de la connaissance* » à la société civile.

Les auteurs ont intelligemment utilisé leur voisinage avec Télécom Bretagne. De même le passage sur la gouvernance de l'Internet offre un utile résumé de ce qui se joue au-delà du maquis décourageant des sigles. Sur le plan de l'analyse, c'est le chapitre 4 sur numérique et société que j'ai trouvé le plus stimulant, le plus fourni, le plus vivant. C'est d'ailleurs un des plus longs.

À l'opposé, j'ai trouvé le dernier chapitre sur les aspects géographiques un peu trop académique, plus sage, moins exploratoire.

Une dernière remarque : le sous-titre du livre, *Economie du partage et des transactions*, m'apparaît plus comme un titre d'éditeur que d'auteur. Un certain nombre de ces aspects sont abordés dans le livre, mais ils n'en sont pas le fil directeur. L'avènement d'une économie du partage, question controversée, mériterait des développements spécifiques et la dualité partage/transaction plus qu'un propos d'avant-propos. Le numérique est le vrai héros de ce livre. C'est déjà pas mal.

Le numérique. Economie du partage et des transactions

Godefroy Dang Nguyen et
Sylvain Dejean.
Editions Economica, 2014.

**A QUOI SERVENT
LES CADRES ?**

Plutôt que d'enfermer les cadres dans l'imaginaire social issue des Trente Glorieuses voire de la

Révolution industrielle, cet ouvrage collectif, issu des travaux de l'Observatoire CFDT des Cadres, ausculte l'identité d'un groupe socio-professionnel mise à mal par les bouleversements de l'organisation du travail salarié, basculant parfois de rigidités tayloriennes à un projet toyotiste.

Dans le secteur des services, l'application des principes du New Public Management constitue un exemple des remises en cause statutaires préluant à l'introduction de « flexibilités » sur le marché du travail. L'obsession du ratio budgétaire s'y applique sans discrimination via des indicateurs de performances incomplets voire inadaptés. Plus généralement, le « blues des cadres » constitue un prisme révélateur des contradictions du capitalisme de l'innovation et de l'actionnariat financier.

S'il faut saluer la clairvoyance du diagnostic formulé par cet ouvrage, l'appel réformiste en faveur du développement de l'expertise, de l'autonomie et de la responsabilité au sein de l'organisation du travail demeure inaudible par le patronat français dans ce contexte de crise économique.

A quoi servent les cadres ?

Jean-Marie Bergère et
Yves Chassard (dir.)
Odile Jacob, 2013,
214 p., 23,90 €

**LES SCIENCES FACE
AUX CRÉATIONNISMES**

Les créationnistes ne désarment guère : malgré l'adoption du rapport Lengagne par le Conseil de l'Europe en 2007, les interventions politiques pour intégrer l'enseignement biblique aux cours de science se multiplient, parfois au plus haut niveau des Etats concernés. Pourquoi la théorie dar-

winienne de l'évolution est-elle la cible politique des tenants de l'Intelligent Design ?

L'auteur de cet essai, professeur au Muséum national d'Histoire Naturelle, répond en analysant les stratégies et les discours pseudo-scientifiques investis dans cette « quête du sens ». L'issue du combat pour l'autonomie de la science face aux dogmatismes partisans est toujours aussi incertaine. Il appelle donc les chercheurs à expliciter auprès de leurs concitoyens le contrat méthodologique qui assure l'indépendance du projet scientifique.

Mieux articuler, au sein de l'enseignement public, les savoirs contemporains avec les valeurs éthiques préexistantes demeure donc un des défis culturels majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés démocratiques.

**Les sciences
face aux créationnismes**
Guillaume Lecointre,
Editions Quae,
2012, 170 p., 11,50 €.

CARBON DEMOCRACY. LE POUVOIR POLITIQUE À L'ÈRE DU PÉTROLE

Après le pic de production du charbon, se profile celui du pétrole même si des technologies au coût environnemental exorbitant comme la fracturation hydraulique semblent en repousser l'échéance.

L'auteur, titulaire d'une chaire sur le Moyen-Orient à Columbia University, examine une thèse aux multiples tiroirs : les transformations politiques du XX^e siècle seraient sous l'influence majeure de l'organisation géostratégique des flux d'énergie fossile. Ainsi, s'instruit le

procès du cartel des compagnies internationales organisatrices de la rareté, suscitant soulèvements et répressions pour conserver le contrôle de la rente pétrolière, mais aussi celui d'une conception de l'économie érigeant la circulation monétaire en système de gouvernement des démocraties occidentales.

En somme, sans verser dans le déterminisme technique absolu, le pétrole moyen-oriental plus fluide que le charbon européen desservirait la mobilisation démocratique en instrumentalisant le fondamentalisme religieux.

Dans un monde où les flux informationnels concurrencent les flux énergétiques, les incertitudes de la transition énergétique invitent à s'interroger sur les futurs de l'après-carbone.

**Carbon Democracy. Le pouvoir
politique à l'ère du pétrole.**
Timothy Mitchell,
La Découverte, 2013,
331 p., 24,50 €.

SCIENCES, TECHNIQUES ET SOCIÉTÉ

Au cœur de la fabrique politique du modèle néolibéral, le système technicien joue un rôle crucial dans la gestion des risques et l'administration des biens. Comment analyser son impact sur la gouvernance des sociétés humaines ?

Cet ouvrage introduit à une entreprise d'exploration jusqu'ici inachevée : démêler l'écheveau des connections entre savoirs et pouvoirs que nos démocraties représentatives tissent dans la sphère publique pour élaborer les expertises techniques, à la fois instruments et fétiches de la décision politique,

dans des domaines aussi divers que les OGM, la transition énergétique, la gestion des « communs » informationnels ou l'adaptation au changement climatique.

Comment plonger les sciences dans le bouillon démocratique sans que ne se dilue l'autonomie, parfois si péniblement et si chèrement acquise, des questionnements cognitif et politique? Le développement actuel des contre-expertises par les mouvements associatifs contestataires peut-il couvrir l'ensemble des questions émergentes ou bien faut-il trouver d'autres formes d'engagement et de dialogue citoyen ?

Sciences, techniques et société
Christophe Bonneuil et
Pierre-Benoît Joly
La Découverte,
Repères, 2013, 125 p.

PROCESSUS SYNCHRONES D'INNOVATION

Remise en question permanente des relations économiques, des rapports sociaux et des structures institutionnelles, l'innovation germe sur le terreau de l'asymétrie d'information entre producteurs mais aussi consommateurs, se nourrissant des déséquilibres micro ou macroéconomiques. La demande pouvant précéder l'offre tout autant que le schéma inverse, le temps en constitue une dimension critique, influant la capacité des agents économiques à se saisir des opportunités offertes par les imperfections du marché pour faire émerger de nouvelles combinaisons productives et de nouveaux modes de consommation.

La synchronisation est une action de coordination de processus se déroulant de façon simultanée. En tant que processus, l'innovation

s'inscrit dans la perspective dynamique d'une analyse économique, fondée sur l'incertitude, le risque et le profit. Produisant une « mise en phase » des mécanismes économiques concernés par la diffusion de nouvelles valeurs marchandes (nouveaux investissements, réorganisation des structures de production et de commercialisation), la synchronisation contribue, à travers les stratégies des entreprises, les comportements des consommateurs, et les capacités de régulation des pouvoirs publics, à organiser de nouveaux marchés et à garantir le développement économique en atténuant les risques encourus.

Afin de mieux appréhender ce qui constitue l'un des logiciels les plus puissants du capitalisme contemporain, ce numéro spécial de la revue *Innovations* consacré aux processus synchrones se propose d'étudier « la phase cruciale de la synchronisation des processus socio-économiques conduisant à l'innovation », essentiellement du point de vue de l'entreprise, étudiant la localisation microéconomique, la stratégie d'expansion, de l'organisation du travail et le contexte macroéconomique.

Reprenant dans une synthèse historique les principaux développements consacrés à la firme et à l'entrepreneur par les différentes théories économiques qui se sont succédé depuis Adam Smith, Sophie Boutiller soutient la thèse que la synchronisation des processus d'innovation s'effectue en grande partie au sein des petites entreprises qui, dans une économie où le modèle dominant reste celui de la grande entreprise, constituent des espaces de création et d'expérimentation suscitant l'ouverture de nouveaux marchés et ainsi contribuant à l'accélération du rythme de rotation des capitaux. En filiation directe de cette

hypothèse, le travail de Redouane Barzi sur « *l'agilité organisationnelle des PME* » cherche à caractériser la réponse fournie par ces petites entreprises aux fluctuations de l'environnement économique et social.

La chronologie du processus d'innovation est étudiée par Babacar Ndiaye en reliant l'information disponible à la temporalité du processus, pour en dégager les stratégies possibles en termes de rentabilité de l'investissement et d'avantage stratégiques sur la concurrence. En se fondant sur le concept de valeur actualisée nette, l'article examine les apports d'approches évolutionnistes en théorie des jeux intégrant dans un cadre dynamique les options réelles (attachées à un actif réel et non pas simplement à un actif financier) qui s'offrent à l'entreprise en termes d'investissement.

Étudiant comment les régulations institutionnelles imposées par les politiques publiques sont intégrées par les entreprises dans le cadre de la responsabilité sociale d'entreprise, Giusto Barisi montre à travers dix études de cas portant sur le fonctionnement des CHSCT que le domaine de la prévention des risques professionnels accuse un retard certain par rapport aux autres dimensions de la durabilité en entreprise. Face à la marée montante des « *inaptitudes professionnelles* » générées par les exigences de politiques restrictives en ressources humaines, les salariés opposent le développement de systèmes de « *travail soutenable* », préféré aux politiques de prévention, fussent-elles « *durables* ».

Pour leur part, Thierry Burger-Helmchem et Laurence Franck revisitent les différentes notions de rente à partir du constat de la coévolution au sein de l'entreprise d'une hiérarchie de compétences et de capacités

dont les actions déterminent les possibilités d'investissement tangibles ou intangibles. Le constat est celui d'une relative incomplétude de la théorie de la firme en termes d'économie de la connaissance, l'intégration des options réelles à un cadre dynamique constituant une piste de recherche à privilégier.

La production d'innovation s'effectuant de manière privilégiée en mode collaboratif ou coopératif, le contexte institutionnel en matière de propriété intellectuelle peut accélérer ou freiner les processus d'innovations. Paul Bouvier-Patron étudie les formes d'appropriation qui se développent au sein de réseaux d'entreprise ou d'entreprises en réseau, mettant en évidence le rôle stratégique de l'interorganisation dans la gestion de la propriété intellectuelle, qu'elle relève du brevet ou bien d'autres formes de protection.

Selon l'auteur, l'adoption d'une forme d'appropriation des droits intellectuels est directement influencée par la mise en cohérence de stratégies d'acteurs dont le pouvoir de négociation est inégalement distribué. La prégnance du cadre institutionnel est également forte sur les concentrations économiques, notamment dans le cadre de phénomènes mondialisés. Paulo Burnier da Silvera montre en étudiant le cas de fusions d'entreprises globales (Boeing/McDonnell ; General Electric/Honeywell, etc.) que l'expansion économique de l'entreprise dépend alors de la synchronisation ou non d'une pluralité de décisions émanant de juridictions nationales dont les principes peuvent diverger singulièrement voire se contredire.

Dans des contextes économiques fortement territorialisés, Blandine Laperche et Dimitri Uzunidis examinent le lien entre la gouvernance des institutions et les trajectoires d'évolu-

tion de territoires innovants, en concluant que les processus synchrones, à travers la compatibilité des choix effectués par les acteurs de l'innovation, contribuent aux inflexions de trajectoire de certaines économies territoriales, en conjuguant proximité géographique, organisationnelle et technologique. Décliné selon les différentes activités, l'effet régional influence les dynamiques individuelles des firmes selon leur localisation.

Au moyen d'une analyse structurale/résiduelle, Denis Carré et Nadine Levratto montrent que la synchronisation s'effectue par des rapports dialectiques entre la dynamique interne de la firme et la dynamique environnementale du ter-

ritoire. Étudiant le lien entre politique de Recherche et Développement et croissance économique au moyen d'un modèle économétrique sur données de panel, Sahbi Gabsi explique les externalités supérieures engrangées par certains pays en développement du fait des stocks d'investissements directs étrangers en R&D par la présence d'un système juridique stable, accessible et efficace. La dynamique environnementale dépendrait ainsi fortement de la qualité et de la gouvernance des institutions.

***Processus synchrones
d'innovation***

*Innovations n° 35,
Cahiers d'économie de l'innovation,
De Boeck, 2011, 280 p., 24 €.*

